

56. LE PARDON DES OFFENSES (Mt. 6:14-15 ; Mc. 11:25-26)

MATTHIEU 6	MARC 11	LUC, JEAN 11
<p>14. Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi ;</p> <p>15. mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père</p> <p>ne vous pardonnera pas non plus vos offenses.</p>	<p>25. Et, lorsque vous êtes debout faisant votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos offenses.</p> <p>26. Mais si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas non plus vos offenses.</p>	

• **Mt. 6:14-15, Mc. 11:26** *“Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi, mais si vous ne pardonnez pas aux hommes votre Père ... qui est dans les cieux ... ne vous pardonnera pas non plus vos offenses.”*

(Mc. 11:25 est examiné ci-après) :

Dans l'exposé de la *“prière modèle”*, prononcé sur la montagne proche de Capernaüm, Jésus vient d'exhorter le croyant qui prie (Mt. 6:12) à dire : *“Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.”*

a) *“Pardonner”*, c'est demander que l'offense (gr. *“paraptoma”* = *“atteinte à la justice et à la vérité”*, *“chute”*, *“outrage”*, *“péché”*, cf. Eph. 2:1, Col. 2:13) ne soit pas, si possible, prise en compte par le **tribunal céleste**.

- Dieu peut alors décider d'effacer la dette.
- Dans d'autres cas, Dieu fera connaître à la conscience du coupable qu'il doit faire une démarche auprès de la victime (si elle est encore vivante), ou auprès de Dieu (si la victime est morte).

b) Jésus juge le *“pardon des offenses”* subies si capital qu'il insiste ici à nouveau.

Jésus **répète** ce commandement, car il sait combien sa mise en œuvre est **contraire** à la réaction habituelle de l'homme déchu. En effet, chez l'homme naturel (qui est régi par ce que Paul appelle *“la chair”*, c'est-à-dire l'ensemble des énergies de l'âme déchue), le **ressentiment violent**, l'esprit de **condamnation aigre** et de **vengeance** est toujours actif. Il sait se **dissimuler** pour ne pas être détecté.

L'**esprit de non-pardon** est **agressif** et **diabolique** : l'accusation est entretenue avec le désir de **faire souffrir** le coupable, et non pas de le **relever**.

Cet esprit est celui qui alimente *“la colère”* que Jésus a assimilée à un esprit de meurtre (Mt. 5:22).

Cet esprit maintient le fautif sous la **malédiction**, et Satan peut dès lors se servir de ce sentiment pour **nuire aux deux** personnes impliquées (celle qui n'est pas pardonnée, et celle qui ne pardonne pas).

Si Dieu, à cause de sa justice, écoute les **accusations justifiées** de **Satan** contre les hommes, il écoute aussi les **accusations justifiées** des **hommes** contre d'autres hommes.

Prov. 19:11 *“L'homme qui a de la sagesse est lent à la colère, et il met sa gloire à oublier les offenses.”*

Jésus reprend souvent cette **injonction impérative**, accompagnée d'une **promesse**, mais aussi d'un **avertissement** solennels :

- un fils de Dieu **doit** pardonner **comme** le Père lui a pardonné, au prix du Fils crucifié, avec le souci du **destin éternel** de l'autre,
- un fils de Dieu doit pardonner **car** il a été lui-même pardonné (cf. la *“prière modèle”*),
- celui **qui pardonne** pourra être pardonné à son tour si nécessaire (et cela le sera),
- celui **qui ne pardonne pas** ne pourra pas être pardonné quand il en aura besoin (et cela arrivera).

On peut aussi ajouter que celui qui refuse de pardonner n'a peut-être jamais su ce que signifie **avoir été pardonné**.

c) Cet **esprit de pardon** doit se manifester **quelle que soit l'identité** de l'offenseur (croyant ou non).

Etienne, à l'image de **Jésus**, a pardonné alors que **ses meurtriers ne lui demandaient même pas pardon**, et qu'ils n'étaient **pas ses frères en la foi**. Il y avait certes une parenté raciale entre Etienne et ses bourreaux, mais il y a de même une parenté adamique entre **tous les hommes**.

Act. 7:60 "Puis, s'étant mis à genoux, **Etienne** s'écria d'une voix forte : Seigneur, **ne leur impute pas ce péché !** Et, après ces paroles, il s'endormit."

Lc. 23:34 "**Jésus** dit : Père, **pardonne-leur**, car ils ne savent ce qu'ils font ..."

Dieu lui-même donne l'exemple : il a aimé une humanité devenue monstrueuse d'impiété, de méchanceté, d'orgueil, d'inintelligence, de rébellion, etc. Il n'a pas fermé les yeux, mais il **n'a pas attendu** que l'homme lui demande pardon pour le prévenir, l'appeler, lui offrir le sacrifice de l'Agneau innocent. Lors de la chute, c'est Dieu qui a pris l'initiative d'aller vers Adam qui se dissimulait.

Lév. 19:14 "**Ne maudis pas un sourd.**"

Mt. 7:1-2 "(1) **Ne jugez point** (Jésus met ici en garde contre les sentences hâtives qui condamnent impulsivement), **afin que vous ne soyez point jugés.** (2) **Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez.**"

Jc. 2:12-13 "(12) **Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté,** (13) **car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. La miséricorde triomphe du jugement.**"

d) Comment concilier la demande de vengeance des "**âmes sous l'autel**" en Ap. 6, avec cet enseignement de Jésus ?

Ce point est examiné ci-après en Annexe.

e) Le NT est parsemé de **paroles solennelles** sur le thème du pardon : "**bénissez ceux qui vous maudissent**", "**si ton ennemi a faim, donne-lui à manger**", "**si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses**", "**bénissez ceux qui vous persécutent**", "**le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde**", "**ne vous plaignez pas les uns des autres**", etc.

Mt. 5:44-45 "(44) **Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent,** (45) **afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.**"

Rom. 12:20-21 "**Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire ;** car en agissant ainsi, ce sont des charbons ardents que tu amasseras sur sa tête. (21) **Ne te laisse pas vaincre par le mal** (c'est donc parfois un combat), **mais surmonte le mal par le bien.**"

Mt. 6:12 "**Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.**"

Mt. 18:21-22 "(21) **Alors Pierre s'approcha de lui, et dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi ? Sera-ce jusqu'à sept fois ?** (22) **Jésus lui dit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.**" (Jésus poursuit avec la **parabole du méchant débiteur**, v.23 à 35).

Mt. 18:32-35 "(32) **Alors le maître fit appeler ce serviteur, et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis en entier ta dette, parce que tu m'en avais supplié ;** (33) **ne devais-tu pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ?** (34) **Et son maître, irrité, le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait.** (35) **C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur.**"

Rom. 12:14 "**Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas.**"

Eph. 4:32 "**Soyez bons les uns envers les autres, compatissants, vous pardonnant réciproquement, comme Dieu vous a pardonné en Christ.**"

1 Cor. 4:12-13 "(12) ... **injurés, nous bénissons ; persécutés, nous supportons ;** (13) **calomniés, nous parlons avec bonté ; nous sommes devenus comme les balayures du monde, le rebut de tous, jusqu'à maintenant.**"

1 P. 3:9 "**Ne rendez point mal pour mal, ou injure pour injure** (ce serait ajouter du feu au feu) ; **bénissez, au contraire, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin d'hériter la bénédiction.**"

Jc. 5:9 "**Ne vous plaignez pas les uns des autres, frères, afin que vous ne soyez pas jugés : voici, le Juge est à la porte.**"

2 P. 20-24 “(20) En effet, quelle gloire y a-t-il à supporter de mauvais traitements pour avoir commis des fautes ? Mais **si vous supportez la souffrance lorsque vous faites ce qui est bien, c’est une grâce devant Dieu** (c’est une injustice douloureuse selon la chair, mais, selon Dieu, c’est l’occasion d’une progression spirituelle aux fruits éternels). (21) **Et c’est à cela que vous avez été appelés** (les injustices subies font donc partie du Plan divin pour ses élus, non pour prix de leur salut déjà payé par Jésus, mais pour qu’ils grandissent), **parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces,** (22) **lui qui n’a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s’est point trouvé de fraude ; (23) lui qui, injurié, ne rendait point d’injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s’en remettait à celui qui juge justement ; (24) lui qui a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois, afin que morts aux péchés nous vivions pour la justice** (c’est-à-dire pour Dieu) ; **lui par les meurtrissures duquel vous avez été guéris** (ici, il s’agit surtout de la guérison du péché et du mal).”

f) “**Pardoner un ennemi**”, “**lui donner à manger**”, “**le bénir**”, sont autant d’applications pratiques du commandement plus général de Jésus : “**Aimez vos ennemis**” (Mt. 5:44).

Dans le NT, “**aimer**”, c’est souhaiter que l’autre, un frère ou un ennemi, grandisse selon les critères de Dieu.

• Cela n’a rien à voir avec la **sentimentalité souvent éphémère, relative et égoïste** que chantent les poètes.

• “**Aimer un ennemi**” ce n’est pas éprouver pour lui les mêmes sentiments que ceux que l’on éprouve pour un conjoint ou un ami ! Jésus n’avait pas les mêmes sentiments envers Caïphe, Judas, Jean, mais il s’est livré pour offrir le même salut à tous.

“**Aimer un ennemi**”, c’est prendre en considération son **destin éternel**, et c’est donc **devenir son avocat** devant Dieu, en espérant sa conversion, sans cacher la gravité de son état et de son outrage. Seul un enfant de Dieu a cette **vision de l’éternité** et peut donc “**aimer un ennemi**” et lui “**pardoner**” de cette façon.

• Telle était l’attitude d’**Abraham** envers les Sodomites : il n’aurait pas pu intercéder pour eux en les haïssant, ni en étant indulgent !

• Quand **Etienne** a été lapidé, la **vision céleste** ne laissait aucune place à l’esprit de vengeance contre ses meurtriers.

• **Le manque de vision empêche de pardonner** selon le sens biblique de ce mot.

g) L’exercice du **pardon** ne signifie pas pour l’homme **l’oubli**, ce qui ne serait possible que par l’œuvre du **temps** ou par **l’amnésie**. Au contraire, le pardon s’exerce **malgré la mémoire** !

Un tel croyant est capable de **côtoyer** la personne qui l’a offensé sans amertume rancie (mais il peut être amené à l’éviter, par exemple si sa sécurité l’exige). Si la **bouche** “**pardonne**”, le **regard** ne doit pas “**changer de trottoir**”.

Jésus n’approuve pas la bouche qui déclare “**pardoner**” mais qui se complaît à distiller des sous-entendus amers ou fielleux.

h) Il n’appartient pas à un homme **d’accorder le pardon à la place de** ceux qui ont été outragés. Ce n’est pas aux **descendants des martyrs** juifs ou chrétiens de pardonner le mal fait par les bourreaux. Cela est la prérogative de Dieu.

i) Si Jésus a prononcé un tel commandement, c’est qu’il **a considéré que ses disciples nés d’En-haut étaient capables** de le mettre en pratique. L’exemple d’Etienne prouve qu’il a eu raison.

Dire que c’est **impossible** est donc un **mensonge** inspiré par les ténèbres, et parfois une tentative de **se disculper**.

Pardoner **s’apprend**, souvent grâce au jugement de soi-même.

Jésus-Christ revient pour une Eglise qui aura entrepris de progresser sur cette voie.

Pour les croyants qui ont été **profondément outragés et blessés** (par ex. les personnes torturées, ou victimes de sévices épouvantables, etc.) la mise en pratique de ce commandement peut être difficile et douloureuse.

La compassion de **Dieu tient sans doute compte** de ces situations.

• **Mc. 11:25 “Et, lorsque vous êtes debout faisant votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu’un, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos offenses.”** :

Marc place ces paroles lors du dernier déplacement de Jésus vers Jérusalem, au printemps de l’an 30, à la suite d’un enseignement sur la foi capable de dessécher un figuier (le texte de Matthieu examiné dans cette étude a été prononcé semble-t-il en l’an 28).

Ce verset examine la **conséquence**, sur la **prière**, de l'obligation faite au disciple d'être animé par une dynamique de miséricorde.

La répétition (v. 25 et 26) de la référence à “**votre Père qui est dans les cieux**” souligne à la fois la **sainteté**, la **puissance** de Celui qui examine les prières, mais aussi la sensibilité de Celui qui a offert l'**Alliance de miséricorde**. C'est Lui qui est blessé par chaque refus de pardonner chez Ses enfants.

a) La mise en pratique de ce commandement implique que le **pardon**, tel que défini précédemment, doit être accordé **le plus rapidement possible**, dès que le danger d'**amertume** est détecté par le disciple, et **avant que ce dernier se réclame de l'Alliance en Jésus-Christ**.

Ce verset révèle ainsi que le **refus** de pardonner est un **obstacle majeur à l'exaucement** d'une prière, d'une louange, d'un partage du pain et du vin.

b) Lorsque Jésus a précédemment demandé au croyant, lors du discours sur la montagne, de supporter avec patience des **injustices mineures et temporaires**, comme par exemple une gifle reçue sur la joue droite (Mt. 5:59), cela ne signifie pas que le croyant doit renoncer à ses droits lorsqu'ils sont gravement bafoués.

Mais, même si la victime veut faire respecter ses droits, ce que Jésus lui demande c'est de ne jamais cultiver la haine et la vengeance (cf. l'étude n° 59). Jésus ne veut pas que le croyant soit contaminé par un esprit démoniaque qui **attriste le Saint-Esprit**, car ce serait “**maudire**” l'autre !

De même ici, où il est question d'**offenses** et d'**outrages**, le **devoir de pardonner** n'interdit pas, par exemple, le **recours aux tribunaux** face à des injustices graves.

• Fallait-il ne pas s'opposer à Hitler sous prétexte qu'il “*ne faut pas résister au méchant*” (Mt. 5:39, cf. étude n° 59) ?

• Ne faut-il pas porter plainte contre un **criminel** ? Si une **épouse est battue** par un mari brutal, ne doit-elle pas protéger sa dignité, son intégrité physique, l'équilibre de ses enfants ?

- Rien dans la Bible n'interdit dans ces cas d'avoir **recours, dans un esprit de justice, à la loi** qui, malgré ses imperfections, reflète parmi les hommes **l'attribut de justice de Dieu**.

- Ne pas sévir avec justice contre de telles personnes serait une faute contre les innocents.

c) Jésus n'a jamais interdit le recours aux tribunaux. Il appartient peut-être aux chrétiens d'œuvrer pour que les lois soient toujours plus justes, et appliquées plus équitablement (c'est pourquoi Paul leur demande de prier pour les autorités, et non pour leur disparition). Les chrétiens ne devraient-ils pas **prier pour que les criminels soient arrêtés** ?

Paul a utilisé la **loi romaine** pour échapper à ses persécuteurs juifs ! **Paul** prévoyait même des tribunaux **dans les assemblées** pour les litiges, et ils n'avaient sans doute pas à traiter que des affaires bénignes !

d) Pardonner, ce n'est pas tenir le coupable pour innocent. C'est prendre en compte l'ignorance du coupable (qui ne pense même pas qu'il doit se repentir). C'est désirer que cela ne se reproduise pas, mais ce n'est pas **désirer** voir le coupable subir une souffrance au moins aussi grande que celle endurée par la victime !

• La Bible ne demande pas au croyant persécuté d'**embrasser** son bourreau, mais de **pleurer** sur ce dernier comme Jésus a pleuré sur Jérusalem.

• Le patriarche **Joseph** n'a pas souhaité que ses frères subissent ce qu'ils lui avaient fait subir.

ANNEXE - La demande de vengeance des “*âmes sous l'autel*” en Apocalypse 6

Comment concilier la prière des “*âmes sous l'autel*” en **Ap. 6** avec les paroles de Jésus ?

Ap. 6:9-10 “(9) *Quand il ouvrit le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été immolés à cause de la parole de Dieu et à cause du témoignage qu'ils avaient rendu. (10) Ils crièrent d'une voix forte, en disant : Jusques à quand, Maître saint et véritable, tardes-tu à juger, et à tirer vengeance de notre sang sur les habitants de la terre ?*”

1) “*L'autel*” est celui où la Parole faite chair s'est offerte par amour pour Dieu.

2) Les “*âmes*” sont “*sous l'autel*” (et non “*au pied*”) : elles aussi se sont laissées sacrifier dans ce même esprit, **unies** au même autel, au même Agneau, comme des victimes offertes à Dieu (Jn. 12:24-25, Lc. 14:26-27, Gal. 6:14, Col. 3:3, Marc 8:35). En font partie, même s'ils n'ont pas tous effectivement été mis à mort : Abel, Esaïe, Daniel et ses amis, Jean-Baptiste, Etienne, les Huguenots, etc., tous ceux qui ont pu dire : “*A cause de toi, l'on nous met à mort tout le jour. On nous considère comme des brebis qu'on égorge.*” (Rom 8:36), “*Chaque jour je suis exposé à la mort, je l'atteste, frères ...*” (1 Cor. 15:31).

- L'image est d'autant plus forte que, selon la Bible, “*l'âme est dans le sang*” (Lév. 17:11), et ces “*âmes*” (elles ne sont pas appelées “*hommes*” à dessein) sont **répandues** (comme du sang) sur le sol (Lév. 4:7). La mort du Juif Etienne (Act. 7) et la mort de Jacques, **frère de Jean** (Act. 12:2) par ceux qui croyaient rendre ainsi un culte à Dieu (Jn. 16:2) ont inauguré les **débuts de l'Eglise**.

- Ces “*âmes*” ont été **immolées** comme le sont les animaux des **sacrifices**, c'est-à-dire “*égorgées*”, dans le but de **faire taire** leurs voix (leurs gorges) prophétiques. Mais leur cri n'en est que plus fort (“*voix forte*”), car c'est **leur sang** qui parle, comme celui d'Abel (Héb. 12:24) dont “*le cri*” est parvenu jusqu'à Dieu (Gen. 4:10).

La voix de ces âmes parvient au Trône par l'autel des parfums qui est étroitement lié à l'autel d'airain.

Ces “*âmes*” sont celles des **vrais Juifs** (cela inclut tous les chrétiens), par opposition aux faux Juifs de Smyrne [Ap. 2:9]. Le principe d'interprétation symbolique interdit de ne voir là que des croyants mis physiquement à mort. Une interprétation littérale exclurait d'ailleurs ceux qui ont été mis à mort autrement que comme des animaux offerts en sacrifice (seraient exclus les fusillés, les noyés, les dévorés, etc.).

- Mais il est demandé à ces âmes “*d'attendre quelque temps*”, c'est-à-dire tout le temps du christianisme, **jusqu'à ce que le dernier élu** (le dernier “*compagnon de service*”) soit recueilli. Le monde religieux les a traités comme il a traité Christ. Elles doivent cependant attendre la fin de la chevauchée du cavalier des 4 premiers Sceaux. Lorsque le dernier compagnon de service sera engrangé, alors la vengeance tombera sur l'église comme elle est tombée sur Israël. Avant cela, le Sang de l'Agneau sur l'autel empêche la foudre de tomber.

3) Il a été prétendu que ces “âmes” n'étaient que des Juifs des tribus sous le régime de la Loi. Certes, elles sont sous l'autel et non devant le Trône comme la grande foule d'Ap. 7:9-17.

- Mais le tableau de la “*grande foule*” ne fait pas partie des Sceaux, et décrit une autre face de la réalité : la grande foule porte les longues robes flottantes (gr. “*stole*”) des rois ou des sacrificateurs, **déjà** lavées dans le sang de l'Agneau au cours de la “*grande tribulation*” (toute la période de l'église), alors que la vision des “*âmes*” sous l'autel explique **quand et comment** elles ont **reçu** puis **lavé** ces mêmes robes.

- D'ailleurs, **la Loi** interdisait expressément l'esprit de vengeance (Lév. 19:18, Prov. 20:22, 24:29) !

- Ces “*âmes*” se considèrent certes comme des “*serviteurs*” et non des fils, et prient le “*Maître*”, mais Pierre utilise le même mot grec dans sa prière en Act. 4:29. Les hommes prennent plaisir à servir les amis qu'ils ont invités. A plus forte raison, les chrétiens sont serviteurs par amour.

- Ces “*âmes*” demandent “*vengeance*”, c'est-à-dire **justice**, ce qui serait contraire, selon certains, à l'esprit chrétien. Il a été montré dans cette étude que Jésus n'interdit jamais le recours à la justice sous réserve qu'elle ne soit pas accompagnée du désir sombre de faire souffrir l'autre.

C'est aussi oublier que c'est Dieu qui a été outragé au travers de ces serviteurs.

- C'est surtout ignorer que les **chrétiens se réjouissent** en Ap. 19:1-2 du “*jugement de la grande prostituée*”, et de ce que Dieu “*a vengé le sang de ses serviteurs*” ! (cf. aussi 2 Tim. 4:14). Mais l'heure de cette “*vengeance*” contre le Mal n'est pas encore venue pour ces “*âmes*”, et elles doivent donc être patientes (“*se tenir en repos*”). Cf. la prière de la veuve dans la parabole du juge inique.

4) Ces âmes saintes ont certainement demandé, comme Etienne, le pardon de leurs bourreaux. Mais ici elles aspirent à l'avènement de Jésus-Christ qui sera aussi celui du jugement des méchants irréductibles.

De même, Dieu qui donne l'exemple de la miséricorde et de la patience dans l'attente d'un retour du coupable, a fixé **un jour où l'intercession cessera**, un jour où ces méchants irréductibles seront jetés dans l'étang de feu.

Il n'y a déjà plus de pardon possible pour **Satan** et pour ceux qui blasphèment contre le Saint-Esprit, car Dieu, dans sa parfaite connaissance des cœurs, **sait** qu'ils refuseront toujours l'Alliance proposée par Dieu.

5) Si un croyant ne doit pas maudire, il est par contre autorisé à prévenir (ce qui suppose un diagnostic) une personne qui est sous la malédiction de Dieu. De même, quand **Dieu** prononce une malédiction par une bouche prophétique (2 R. 2:24, Mt. 25:41; cf. la Loi de Moïse), c'est souvent en espérant une repentance.